Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 062-216201152-20230413-D2023_16-DE

Lors du vote du compte administratif				
Nombre de membres en exercice	11			
Nombre de membres présents	8			
Nombre de suffrages exprimés	7			
Votes 7	Contre	0	Pour	7

CCAS DE BERNEVILLE

DELIBERATION

.....

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
SUR LE COMPTE DE GESTION
SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats				
Nombre de membres en exercice	11			
Nombre de membres présents	8			
Nombre de suffrages exprimés	7			
Votes 7	Contre	0	Pour	7

Date de la convocation.....6 avril 2023
Séance du 13/04/23 à...18...heures 30

Le 13 Avril 2023 réuni sous la présidence (1) de M. KWASZBAR, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 , dressé par M. BELLENGIER après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,
1°Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		629,02 €				629,02 €
Part affectée à investiss						
Opérations de l'exercice	5 581,95 €	5 500,00 €			5 581,95 €	5 500,00 €
Totaux	5 581,95 €	6 129,02 €	0,00 €	0,00 €	5 581,95 €	6 129,02 €
Résultat de clôture		547,07 €				547,07 €
Besoin de financement						
Excédent de financement						
Restes à réaliser DEPENSES						
Restes à réaliser RECETTES						
Besoin total de financement						
Excédent total de financement						

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,
5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
547,07 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM..... LES MEMBRES PRESENTS à l'exception de M. ALLEGRO F. - BUQUET C. Mme DUBREUIL P.

Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du compte administratif),

MAIRIE de BERNEVILLE (Pas-de-Calais)

Julien BELLENGIER

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

M. KWASZBAR Michel

MAIRIE de BERNEVILLE (Pas-de-Calais)

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote